



Toucher les apl en étant propriétaire

Par **Elix**, le **04/04/2011** à **11:37**

Bonjour,

Je suis actuellement propriétaire de 2 biens immobiliers en indivision avec mon frère et ma soeur. Ces 2 biens sont loués à des tierces personnes.

Je touche par ailleurs les APL pour le logement que j'occupe (qui ne m'appartient pas).

Si je vends ces deux biens pour en acheter un seul de mon côté (donc pas en indivision), vais-je continuer à toucher les APL?

Merci d'avance.

Elie